DLP 20-4-78423366

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 125 - 25 Avril 1978

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER ; OÏDIUM DU POMMIER : Les premières taches observées sur jeunes feuilles de poiriers imposent le renouvellement des applications.

ARAIGNEES ROUGES : Des éclosions sont en cours mais il est trop tôt pour traiter.

PUCERON NOIR DU CERISIER : De petites colonies ont été découvertes sur les nouvelles pousses, surveiller les arbres et en cas de nécessité utiliser un aphicide non toxique pour les abeilles.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU PRUNIER : Ce sont des ravageurs assez rares mais leurs "vers", caractérisés par une odeur de punaise, peuvent causer des dommages non négligeables dans les vergers où ils perforent et se nourrissent de l'intérieur des jeunes fruits.

La protection doit être assurée au début de la chute des pétales sur poirier alors que sur prunier l'application est à placer plus tardivement, à la fin de la floraison.

La phosalone, non toxique pour les abeilles, doit être utilisée de préférence. A la défloraison on peut employer les parathions, le malathion ou le lindane.

PSYLLES DU POIRIER : Au cours de ces dernières années de nombreux vergers de poiriers ont subi des attaques de psylles qui se sont développées de façon parfois spectaculaire. Indépendamment des dommages directs observés sur l'arbre le miellat excrété sur les pousses provoque le développement d'un champignon "la fumagine", responsable d'une dépréciation commerciale des fruits.

Les premières larves étant écloses, une application copieuse et soignée est conseillée juste après la floraison, assez tard pour limiter les risques de toxicité sur les abeilles, mais suffisamment tôt pour que l'action des insecticides soit de peu d'effet sur les populations d'auxiliaires.

On pourra employer des produits déjà anciens comme :

- méthidathion (Ultracide) ; monocrotophos (Azodrin, Nuvacron),

ou de nouveaux produits actuellement en autorisation provisoire de vente qui d'après les essais sont très efficaces :

- fenvalérate : 10 g. matière active/hl ou 75 g. m.a./ha (Sumicidin), bon aphicide contre certains pucerons.
- perméthrine : 8,75 g. m.a./hl (Perthrine)
- amitraz : 60 g. m.a./hl (Maïtac 20, Tudy), ce dernier étant classé non dangereux pour les abeilles, acaricide, ayant une certaine action sur pucerons et chenilles défoliatrices.

H O U B L O N

CHARANCON DE LA LIVECHE (*Otiorrhynchus ligustia*) : La présence de ces coupe-bourgeons est observée depuis quelque temps dans certaines houblonnières. Ce gros charançon gris foncé et terreux de 10-12 mm de long dévore les têtes de houblon avant leur sortie de terre et même les jeunes lianes, entraînant des dégâts d'autant plus importants que la pousse est ralentie par printemps frais et que les populations sont élevées (parfois 10 à 20 insectes par pied). En cas d'attaques caractérisées, intervenir par pulvérisation copieuse ou poudrage au pied des souches avec : endosulfan (Thiodane, Insectophène,...), lindane (nombreuses spécialités), parathion (nombreuses spécialités), méthidathion (Ultracide), ométhoate (Folimate).

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527-AD

COLZA

CHARANCON DES SILIQUES : Le réchauffement de ces derniers jours doit inciter à une surveillance accrue des cultures.

Les captures obtenues dans les cuvettes jaunes ne donnent qu'un reflet limité de la population présente dans les colzas en fleurs. Ces informations doivent être complétées par des visites de parcelles et l'examen des fleurs en lisière des champs et à l'intérieur, pour avoir une meilleure connaissance de l'infestation. On estime qu'une population moyenne d'un charançon des siliques par hampe florale est suffisante pour justifier un traitement.

Bien que les matières actives : phosalone, endosulfan, toxaphène et polychlorocamphanes soient réputées non dangereuses pour les abeilles, donc pouvant être utilisées pendant la floraison, il est conseillé de les employer en début de matinée ou en soirée pour éviter tout risque d'accident.

CÉRÉALES

RHYNCHOSPORIOSE : Se manifeste et évolue dans de nombreuses cultures d'orges d'hiver et d'escourgeons.

Les symptômes foliaires provoqués par cette maladie se présentent de différentes façons :

- taches sur les limbes
- taches sur les oreillettes (base du limbe)
- taches sur les gaines.

Dans ces deux derniers cas, on constate un desséchement prématuré des feuilles.

Si ces symptômes manifestent une évolution de la base vers le sommet des plants, qui se situent généralement au stade 1 à 2 noeuds, une intervention est conseillée.

Il est nécessaire d'utiliser les matières actives suivantes : carbendazime, bénomyl ou méthylthiophanate, aux doses prévues pour les maladies du feuillage (doses en général supérieures à celles préconisées pour les maladies du pied).

En présence de rhynchosporiose et de rouille brune, il est souhaitable d'y associer une matière active ayant une action contre cette dernière maladie : manèbe, mancozèbe ou triadiméfon.

PIETIN VERSE : Les cultures doivent toujours faire l'objet d'une surveillance accrue et d'un comptage précis pour décider de l'opportunité du traitement.

OÏDIUM : Maladie pratiquement absente ou peu évolutive au cours de ces derniers jours. Ne nécessite pas d'intervention particulière.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.